

ARRETE N° 11006536

/ MINFOPRA DU

22 JUIN 2021

portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.-

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative,

ARRETE :

Article 1^{er}.- Sont, pour compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de la fonction Publique et de la Réforme Administrative :

DELEGATION REGIONALE DE L'EST

SERVICE DES RECRUTEMENTS ET DE LA FORMATION

Chef de Service : Monsieur **AKOUOLO Joseph Jude**, Administrateur Civil, Matricule : **757789-M**, précédemment Chef de Service des Marchés à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, en remplacement de Monsieur SINGA AZINKILE Jean Jacques, admis en stage.

DELEGATION REGIONALE DU LITTORAL

SERVICE DES RECRUTEMENTS ET DE LA FORMATION

Chef de Service : Madame **FAMBO, née SEN BOMA Gisèle Berthe**, Programmeur, Matricule : **680829-H**, précédemment Chef de Bureau des Recrutements dans la même Délégation Régionale, en remplacement de Madame TCHOUKOU MEAH Marceline, appelée à d'autres fonctions.



DELEGATION REGIONALE DU NORD

SERVICE DES RECRUTEMENTS ET DE LA FORMATION

Chef de Service : Madame **HISTINE Juliette**, Pupitreur, Matricule : **682011-A**, précédemment Chef de Bureau des Recrutements dans la même Délégation, en remplacement de Madame OTTOU MENGUE Monique, appelée à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

22 JUN 2021

Yaoundé, le _____



**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,**



Joseph LE